

- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



Etudes volumes prélevables / Plan Gestion Ressource en Eau

Tranche Ferme: Etudes volumes prélevable 18 mois

Tranche Conditionnelle: Plan Gestion Ressource en Eau (6 mois)

Durée totale: 24 mois



- Phase 1 : Recueil des données et caractérisation du bassin versant
- Phase 2 : Bilan des prélèvements et perspectives d'évolution
- Phase 3 : Impact des prélèvements et quantification des ressources existantes
- Phase 4 : Détermination des débits minimum biologiques
- Phase 5 : Détermination des volumes Prélevables et des débits d'objectifs d'étiage
- Phase 6 : Propositions de scénario de répartition des volumes entre les usages et les différents acteurs



Phase 1 : Recueil des données et caractérisation du bassin versant

Sécheresse: malgré le retour de la pluie, la situation ne s'améliore pas

Le Dauphiné Libéré , Décembre 2018

Etablir un diagnostic des données existantes et des données manquantes pour répondre aux objectifs de l'étude ex: équipement des sources

Données des structures EPCI existantes, Entreprises (Nestlé, Téfal..), ARS,
 Départements

Recueil des données nécessaire à la détermination des débits minimum biologiques et l'évaluation des habitats:

- Niveau de pollution actuel,
- Thermie

Caractérisation des problématiques du territoire et de l'occupation des sols

Historique des phénomènes de sécheresse, recensements ouvrages pouvant influencer l'hydrologie, identification des secteurs les plus touchés



Phase 2 : Bilan des prélèvements et perspectives d'évolution

1. Bilan des prélèvements concernant :

- Eau potable
- Agricoles
- Industriel (et de l'artisanat)
- Pour la neige de culture
- Prélèvements domestiques non déclarés (Méthode estimative voire enquête de terrain pour le sous-bassin du Dadon)

2. Bilan des volumes restitués et des transferts d'eau :

- Analyse évolution des usages
- Perspective lié à la croissance démographique,
- Perspective liée à l'évolution des pratiques,
- Les évolutions liées aux systèmes d'eau et d'assainissement





Phase 3 : Impact des prélèvements et quantification des ressources existantes



- Localiser des points de référence sur les cours d'eau du bassin versant ;
- Définir et mettre en œuvre un programme de campagnes de jaugeages sur une année hydrologique;
- Quantifier les ressources existantes et déterminer les débits caractéristiques d'étiage des eaux superficielles;
- Reconstituer l'hydrologie non influencée;
- Analyse du fonctionnement de l'hydrosystème et de l'impact des prélèvements sur la ressource en eau superficielle;
- Analyse des perspectives d'évolution de la ressource en eau



Phase 4 : Détermination des débits minimum biologiques

- Déterminer une plage de débits biologiques en chaque points de référence définis en phase 3;
- Conclure si, au regard des débits naturels reconstitués en phase 3, l'hydrologie du cours d'eau à l'étiage est naturellement contraignante ou pas pour les milieux correspondant aux habitats hydrauliques piscicoles.





Phase 5 : Détermination des volumes Prélevables et des débits d'objectifs d'étiage

- Déterminer les volumes maximum prélevables tous usages confondus, sur un cycle hydrologique complet.
- Proposer des valeurs seuils à respecter en période d'étiage,







Phase 6 : Propositions scénarii de répartition des volumes entre les usages

- 1. Démarche de concertation
- 2. Participation à des journées de diffusion et de restitution



Phase 7 : programme d'actions en fonction des Enjeux et des objectifs

Une fois les objectifs validés par le comité de pilotage de l'étude, le prestataire proposera un programme d'actions qui comportera les éléments suivants :

- Objectifs et enjeux des actions à mener sur le bassin versant
- Description détaillée du contenu des actions à mener
- Évaluation des coûts en investissement et fonctionnement s'il y a lieu
- Modalités de mise en œuvre et de suivi des actions
- Maîtrise d'ouvrage pressentie
- Échéancier phasage

Ce programme fera également l'objet de 2 COTECH de travail et d'une validation par le comité de pilotage.

CONTRAT MULTITHEMATIQUE



Montant prévisionnel de l'opération inscrit au budget 2019 – 120 000 € TTC

Plan de financement prévisionnel :

- 50 % AERMC soit 60 000 €
- 15 % Conseil départemental 74 soit 18 000 €
- 35 % SMIAC soit 42 000 €



- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



Etude Multithématiques Dadon



Etude Multithématiques Dadon – Objectifs

- Etablir un plan de restauration et de gestion physique du cours d'eau :
- Intitulé de l'opération Programme De Mesures du SDAGE : MIA 0101 : Etude transversale spécifique au Dadon de diagnostic de l'état actuel pour faire le bilan des réalisations et de ce qu'il reste à faire),

Objectif de bon état écologique 2027

| | | | Objectif d'état écologique | | | | |
|------------------------|-----------------------|--------------------------------|----------------------------|--------|----------|--|--|
| Code masse d'eau | Nom de la masse d'eau | Catégorie de masse d'eau | Objectif d'état | Statut | Echéance | Motivations en cas de recours aux dérogations | Paramètres faisant l'objet d'une adaptation |
| FRDR11706 | ruisseau le dadon | Cours d'eau | bon état | MEN | 2027 | FT | morphologie, substances dangereuses, hydrologie |



Etude Multithématiques Dadon - Objectifs

Cette étude devra inclura les actions du Programme De Mesures du SDAGE :

- Le rétablissement de la continuité écologique (espèces et sédiments) au droit des ouvrages, Opération
- Reconnecter les annexes hydrauliques du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel: MIA 0203.
- Etude des volumes alloués entre usagers sur le Bassin Versant,
 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau,
- Pesticides : Acquisition de connaissances à définir, objectif bon état : 2021.



Etude Multithématiques Dadon - Objectifs

L'étude devra établir un diagnostic et un programme d'actions sur le sous bassin versant du Dadon sur les thématiques suivantes :

- La morphologie du cours d'eau, les habitats aquatiques, l'hydraulique,
- la continuité écologique,
- la qualité de l'eau (qualité de l'eau, assainissement, eaux pluviales)
- la gestion des espèces invasives et des boisements de berges,
- la gestion des zones humides,
- toute autre thématique non identifiée et dont l'importance justifie sa prise en compte,



Etude Multithématiques Dadon - BUT

- la réalisation d'un état des lieux et d'un diagnostic détaillé, reprenant l'ensemble des études, plans d'actions, complété d'investigations de terrain et d'une enquête auprès des différents interlocuteurs locaux (services gestionnaires, AAPPMA,
- Cette première phase se terminera par une synthèse des problèmes et des enjeux identifiés et arrêté lors d'une réunion de concertation avec les acteurs de terrains.
- la définition d'objectifs à atteindre par secteur, pour répondre au objectifs du SDAGE 2016-2021 et de son Programme De Mesures, en concertation avec les différents acteurs et gestionnaires.
- l'élaboration d'un programme d'interventions et d'investigations complémentaires à mener sur 5 à 10 années concernant toutes les thématiques identifiées avec une priorisation, un chiffrage des actions à mener, et un plan financement prévisionnel.
- La mise en œuvre d'un suivi scientifique permettant de juger de l'efficacité des travaux et de l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux

Montant prévisionnel de l'opération inscrit au budget 2017 – 60 000 € TTC

Plan de financement prévisionnel :

- 50 % AERMC soit 25 000 €
- 30% Conseil départemental 74 soit 18 000 €
- 20% SMIAC soit 17 000 €



- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



CONTRAT DE BAIL

Contrat de bail entre le SMIAC et la SCI REDA Gérant Monsieur DOMENIS

- Adresse: 60C rue du Moulin à Marigny-Saint-Marcel
- Local de 225 m2 au sol et 25 m2 en mezzanine
- Contrat de bail de 9 ans avec faculté de donner congé six mois à l'avance à l'expiration de chaque période triennale
- Prix du loyer 1 400€ HT, soit 1 680€ TTC + Taxe foncière 865€ + remboursement au bailleur des factures d'eau (sous-compteur)
- Charges directes d'électricité, de gaz, assurance, contrat de maintenance chauffage
- Actualisation annuelle sur l'indice ILAT (indice pris pour base 4^{ème} trimestre 2018 = 113,30)
- Dépôt de garantie 2 800€ correspondant à 2 mois de loyer HT





- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



VIREMENT DE CREDIT N°1

Le versement du dépôt de garantie de 2 800€ nécessite un virement de crédit en section d'investissement comme suit :

- Compte 020 Dépenses imprévues - 2 800€

- Compte 275 Dépôts et cautionnements + 2 800€



- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



Convention d'adhésion au service médecine de prévention du CDG74

- Le service médecine de prévention du CDG74 assurera le suivi médical des agents et diverses actions de préventions sur le milieu professionnel
- Caractère obligatoire du suivi individuel de l'état de santé des agents quelque soit le statuts
- Sont convoqués à l'embauche (puis au minimum tous les 2 ans) ainsi que tout agent reprenant son activité après un congé maladie, un accident du travail ou présentant une situation particulière
- La convention est conclue pour la période de 2019 à 2022
- Condition financière :
 Cotisation patronale spécifique de 0,39% du traitement de base



- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



Adhésion à la convention Du Psychologue du travail du CDG74

L'intervention se décline en trois temps :

- Une phase d'analyse de la demande
- L'élaboration d'une proposition d'intervention à valider par le SMIAC
- Une phase d'intervention en collectivité

La psychologue peut intervenir dans le cadre de la contribution à la médecine préventive, dans les cas suivants :

- Sensibiliser les agents à la prévention des risques psychosociaux
- Soutien à la réalisation d'un diagnostic et d'un plan de prévention des risques psychosociaux **en interne**
- Accompagnement d'un changement dans une organisation



- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



Amortissement des immobilisation

Le SMIAC a inscrit dans son BP 2019 la somme de 156 000€ TTC pour l'acquisition de nouveaux véhicules et matériel d'espace vert

- Camion équipe rivière
- Véhicule de service
- Broyeur
- Cheval de fer

Une modification de la délibération relative aux durées d'amortissements des immobilisations datant de 5 décembre 1996 est rendue nécessaire par ces nouveaux investissement à savoir :

Le seuil unitaire de 1 276 € en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur 1 an est porté à <u>500€</u>



AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATTION

Les modifications proposées sont les suivantes :

| | Durée 1996 | Nouvelle durée | | | |
|---|-------------------------------|----------------|-----------------|--|--|
| _ | Voiture | 7 ans | 5 à 10 ans | | |
| | Camions | | 4 à 8 ans | | |
| - | Matériel informatique | 10 ans | 2 à 5 ans | | |
| - | Mobilier | 10 ans | 10 ans à 15 ans | | |
| - | Matériel espace vert | 5 ans | 6 à 10 ans | | |
| - | Agencement aménagement divers | 20 ans | 10 à 20 ans | | |



- 1) Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2019 (ci-joint)
- 2) Etudes volumes prélevables Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 3) Etude multithématique sur le bassin versant du Dadon Lancement de la consultation et sollicitation des financeurs
- 4) Contrat de Bail entre le SMIAC et Monsieur Eddy DOMENIS, Société REDA (le projet de bail vous sera adressé en fin de semaine)
- 5) DM n° 1 paiement du dépôt de garantie relatif au bail commercial de deux mois de loyer HT
- 6) Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG74
- 7) Convention d'adhésion à la convention d'intervention du psychologue du travail du CDG74
- 8) Modalité de mise en œuvre de l'amortissement des immobilisations
- 9) Questions diverses



